

„ moyen que l'auteur propose pour parvenir  
 „ à la *refonte* des loix constitutionnelles. On  
 „ ne peut l'effectuer selon lui , que par une  
 „ *représentation nombreuse, & la plus nom-*  
 „ *breuse de la nation* , ou autrement dit par  
 „ une cohue nationale. Il y a plus, l'auteur  
 „ du *Projet de refonte* veut opérer ce miracle  
 „ politique *suivant l'esprit de l'ancienne conf-*  
 „ *titution* , qui pour éviter ces cohues popu-  
 „ laires a sagement établi un ordre légal &  
 „ stable de la représentation du' peuple. Qui  
 „ pourra donc convoquer légalement *l'assem-*  
 „ *blée la plus nombreuse de la nation* ? Les  
 „ états ? mais leurs pouvoirs sont limités par  
 „ la *constitution* même. Qui donnera la sanc-  
 „ tion nécessaire à la *nouvelle organisation* ?  
 „ Les états conjointement avec le peuple ?  
 „ mais peut-on raisonnablement espérer l'una-  
 „ nimité, la généralité, aucune réunion même  
 „ des suffrages ? Messieurs les *fondeurs*, pren-  
 „ nez-y garde ; votre système de *refonte* va à  
 „ l'entière *dissolution* de l'état politique des  
 „ Pays-Bas. „

„ Mais a-t-on bien réfléchi au moment, aux  
 „ circonstances dans lesquels on propose un  
 „ *nouveau projet d'organisation* ? L'acte d'u-  
 „ nion, qui fonde sur *l'ancienne constitution*  
 „ la justice de la cause Belgique, est à peine  
 „ signé. Les *états-unis* des autres provinces  
 „ résistent aux efforts de l'innovation. L'en-  
 „ nemi commun est encore dans le pays & me-  
 „ nace de toute part à l'extérieur. L'horison  
 „ politique s'embrume & annonce des orages.  
 „ L'économie des finances devient un objet  
 „ de jour en jour plus intéressant. La versati-  
 „ lité des systèmes fermente dans tous les es-  
 „ prits. L'intérêt de nos rapports avec les puis-